

**Laïcité** : intervention, ouverture café à thème au PdH le dimanche 19- 11- 2017.

**Ce café à thème est inspiré par** les questions, les idées explorées par le groupe dit « laïcité » composé d'Eliane, J-Max, et moi et assistés d'Hélène. Nos cogitations trouvent là l'application concrète dont elles avaient besoin.

## Sommes-nous laïcs ?

La dernière campagne électorale a vu le thème de la laïcité abordé par tout le monde avec bien sûr chacun sa vision. Les élections passées, la question demeure.

Je commencerai par 2 brefs rappels, l'un historique, l'autre de notions qu'il est bon d'avoir en tête, ensuite 2 mots sur le terme de laïcité et terminerai par les modalités pratiques de notre ap.midi ici.

**Nous** avons souvent du mal à nous replonger dans l'atmosphère d'une époque, ne fut-ce qu'une bonne centaine d'années en arrière ; nous avons changé de monde depuis.

Et pourtant, il faut remonter encore plus loin, puisque la Révolution française a rompu l'unité entre l'Etat et la religion : biens du clergé confisqués, prêtres guillotines, une atmosphère de guerre civile.

**Napoléon** institue le **Concordat** avec le pape **Pie VII en 1801**, cela veut dire que la religion catholique est officiellement reconnue comme étant la religion de la majorité des français, les prêtres deviennent des fonctionnaires de l'Etat, jurent fidélité au régime en place ; l'Eglise soutient alors les régimes autoritaires et monarchiques. Le concordat devient inapplicable en 1901.

Déjà en **1869**, **Gambetta** réclame l'abolition du concordat.

L'**affaire Dreyfus** éclate en 1894 séparant dreyfusards et antidreyfusards, se répercutant bien au-delà de nos frontières pour s'achever en ....**1906** !

**1902** : on assiste à de véritables batailles rangées face à la politique anticléricale d'**Emile Combes** ; son cabinet est renversé.

**Mars 1905** : les députés votent pour avoir un débat sur la question de la **séparation des Eglises et de l'Etat** devenue quasi obligatoire vu les problèmes en cours.

L'ouverture des débats se fait dans un climat pour le moins houleux.

Tentative d'ajournement, contre-projet n'y feront rien : la loi sera votée et mise en application à la fin **1905**.

On peut dire que grande fut la sagesse de la commission, présidée par **Ferdinand Buisson**, qui a travaillé et présenté cette loi : y naquit comme homme d'Etat : **Aristide Briand** qui en était le rapporteur:

- **l'article 1** institue la liberté de conscience ;
- **l'art.2** instaure la **neutralité de l'Etat et met sur le même plan tous les cultes** ;
- **l'article 4** , qui précise **la liberté de conscience individuelle et la liberté de culte individuelle et collective**, permettant ainsi aux Eglises de s'organiser, est dû principalement à un certain **Jaurès**.

**Cette loi est une loi d'équilibre.**

Petite précision, il n'est fait nulle part mention du mot **laïcité**, il est relativement récent puisque son apparition est attestée en 1871 ; **Ernest Renan** : « la laïcité, c'est dire l'Etat neutre entre les religions ».

Quelques notions :

- **sécularisation** : c'est un processus, un phénomène social, en marche depuis le Moyen-Age ; **Emile Durkheim** : « au départ, tout est religieux, maintenant, la religion prend une partie de plus en plus petite de la vie sociale » ; le temps était donc venu pour prononcer la séparation de l'Eglise et de l'Etat.
- **laïcité** : moyen politique, la volonté de l'Etat.

Les débuts de l'application de la loi furent calamiteux, notamment lors de l'inventaire des biens du clergé.

Un nouveau régime se met en place avec **A.Briand** au ministère du culte et **Clémenceau** à **l'Intérieur** qui va appliquer la loi avec plus de discernement ouvrant une ère plus apaisée.

Avec le recul, nous pouvons dire : on revient de loin !

Et la loi est toujours appliquée et applicable aujourd'hui, c'est l'objet du café à thème d'aujourd'hui.

Pour introduire plus avant le thème, je ne vous citerai que quelques mots sur la laïcité, **Michel Morineau** en parlera lui, de façon autorisée.

Néanmoins, selon **Jean Baubérot**, il existe 7 façons de pratiquer, si je puis dire, la laïcité.

En politique, les responsables adoptent une posture + ou - ouverte, + ou - tolérante, il sera facile de situer chacun.

Un observatoire de la laïcité existe et est présidé par **J-L Bianco**.

Sur le plan pratique, ce café à thème va se dérouler de la façon suivante :

1 - 14h à 15h : nous allons avoir le témoignage de **Laurence**, ensuite, les questions directes sur l'intervention qui vient de se dérouler.

2 - à 15h on demandera à **Michel Morineau ( MM )** d'abord de se présenter et ensuite on posera la question : *comment vous réagissez sur le témoignage de Laurence et les réactions et questions de la salle et quelles questions vous poseriez à Laurence ?*

3 - 16h conclusion, clôture et annonce du groupe laïcité.

\*\*\*\*\*

3 questions sur lesquelles Laurence aura pu se préparer pour alimenter son témoignage :

- Vois-tu des pbs posés pour respecter la laïcité dans ton école ou à l'hôpital ?
- Toi, en tant que chrétienne, comment réagis-tu à ces pbs ?
- Comment concilies-tu le fait d'être chrétienne et de respecter la laïcité ?

\*\*\*\*\*

4- clôture ; annonce ; le groupe laïcité est ouvert à tous, cela viendra étoffer notre réflexion ; D'autre part nous ne saurions trop vous conseiller de voir le film : « la séparation » qui traite justement de la séparation des Eglises et de l'Etat, avec des acteurs actuels.

Chichery, le 15-11-2017 GD